



# ASSOCIATION TRAVAIL PARTAGE

**Rapport d'activité 2020**

# Table des matières

<b>Le mot du président .....</b>	<b>3</b>
<b>I - Présentation de l'association Travail Partage .....</b>	<b>4</b>
<b>II – Evènements marquants de 2020 .....</b>	<b>5</b>
<b>III – L'activité 2020.....</b>	<b>6</b>
<b>IV – Les moyens humains de l'association .....</b>	<b>8</b>
<b>V – Mouvement du personnel intervenant en 2020.....</b>	<b>9</b>
<b>VI – Les formations proposées aux intervenants à domicile .....</b>	<b>10</b>
<b>V – Projets 2021 .....</b>	<b>11</b>

# Le mot du président

« Travail Partage » crée en 1993 est une association de services à la personne, association complémentaire d'« Entraide Partage Travail ».

Ménage, repassage, divers entretiens de la maison et jardinage en sont les principales activités.

Nous sommes l'employeur, avec la prise en charge de toutes les formalités administratives. Les particuliers qui nous font confiance bénéficient de la réduction d'impôts de 50%.

L'association emploie 25 salariés en CDI, ils sont tous issus d'« Entraide Partage Travail », cette passerelle permet de stabiliser certains demandeurs d'emploi sur des métiers qui leur conviennent, avec un nombre d'heures adapté.

Les 2 associations travaillent en synergie, les conseils d'administration composés de bénévoles sont communs, le personnel permanent est le même, les orientations adaptées, de plus par nos actions conjuguées nous participons au développement économique de notre territoire.

Notre association a vécu cette année 2020 au rythme de la pandémie, des mois d'inactivité et une reprise difficile.

Le personnel a été mis au chômage partiel par décision du conseil d'administration (rémunéré à 100% par décision du CA) et pour la reprise des activités il a fallu s'adapter, avec la mise en place de protocoles sanitaires stricts pour préserver la santé et la sécurité de notre personnel et de nos clients.

L'absence de la directrice pour congés de maternité a également été très bien géré par les administrateurs avec l'implication du personnel permanent.

La baisse d'activité a eu un impact financier, mais la bonne gestion des années précédentes nous ont permis de passer ce cap sans trop d'incidence.

« Travail Partage » est reconnu par son professionnalisme de service à la personne, qui se traduit par la fidélité de ses clients, nous devons continuer malgré ces périodes difficiles avec les mêmes valeurs de qualité et d'exigence.

C. LAMARQUE

# I - Présentation de l'association Travail Partage

L'association Travail et Partage a été créée en février 1993 à Léguevin. C'est une association de service à la personne, avec un agrément simple c'est-à-dire que ne sont réalisées que des prestations de confort.

L'objectif affiché par les fondateurs est simple : sécuriser les emplois et trouver de manière autonome une sortie positive aux salariés de l'association intermédiaire Entraide Partage et Travail qui ont pour projet professionnel l'aide à domicile.

Les contrats proposés sont uniquement des contrats à durée indéterminée. Les salariés embauchés ont obligatoirement été salariés d'Entraide Partage et Travail qui est le vivier exclusif de recrutement de Travail et Partage.

Les deux associations travaillent en synergie.

Les conseils d'administration ainsi que les bureaux des deux associations sont communs.

Deux types de prestations proposées dans l'association : le jardinage et l'entretien du logement.

Le jardinage consiste à entretenir le jardin du client : tonte, désherbage, taille de haie ou d'arbuste. Les prestations effectuées sont du petit jardinage, aucun gros travaux de paysagisme ou d'élagage peuvent être effectués.

L'entretien du logement peut s'accompagner d'un entretien du linge de maison.

## II – Evènements marquants de 2020

Deux événements ont marqué cette année 2020 : la pandémie de Covid 19 et l'arrêt longue durée de la directrice.

Comme tout le pays, l'association a subi les conséquences de la pandémie et du confinement qui en a découlé.

Le 17 mars 2020, un confinement national touche la France et oblige l'association à suspendre ses activités jusqu'au 11 mai. Le conseil d'administration choisi de maintenir à 100% la rémunération des salariés et d'autofinancer la différence entre les rémunérations versées et les aides étatiques.

L'association met tout en œuvre afin de reprendre l'activité dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Cela engendre un coût non négligeable en achat de matériel et de protection individuelle.

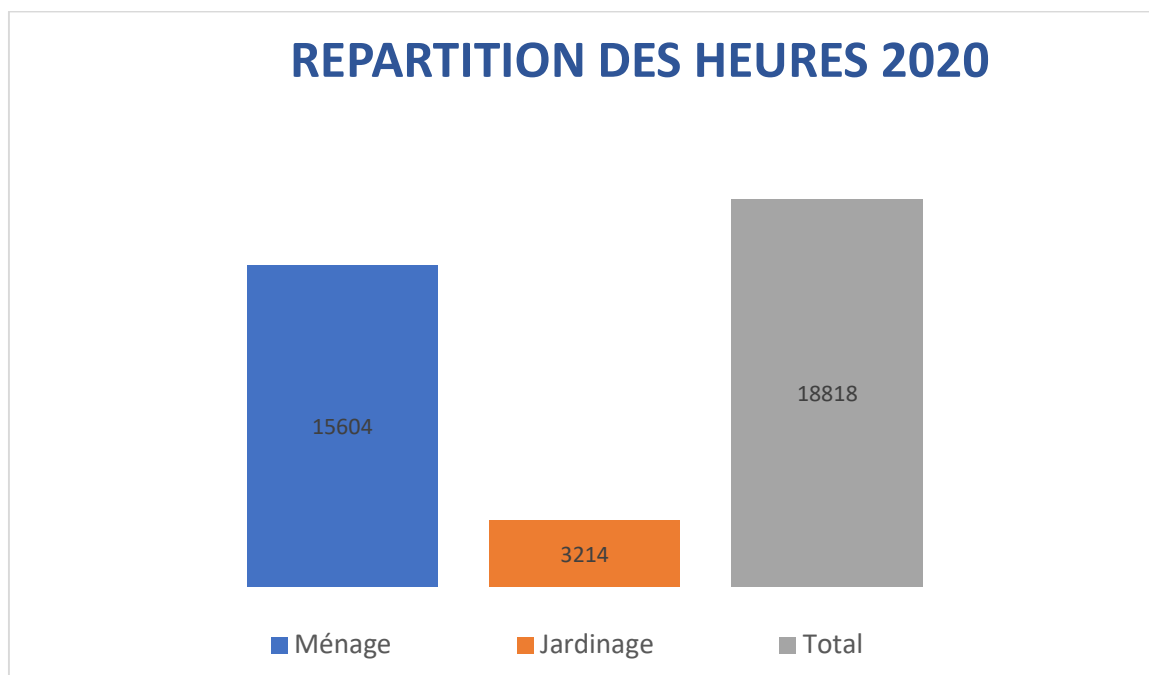
Au total, la pandémie aura coûté à l'association 11 771 euros. 3 965 euros d'équipements et 7 806 euros de salaires et reste à charge.

De plus, en septembre, la directrice a été arrêtée jusqu'à la fin de l'année ce qui a obligé les permanentes et les administrateurs à prendre en charge de nouvelles tâches. L'investissement de tout le personnel est salué.

## III – L'activité 2020

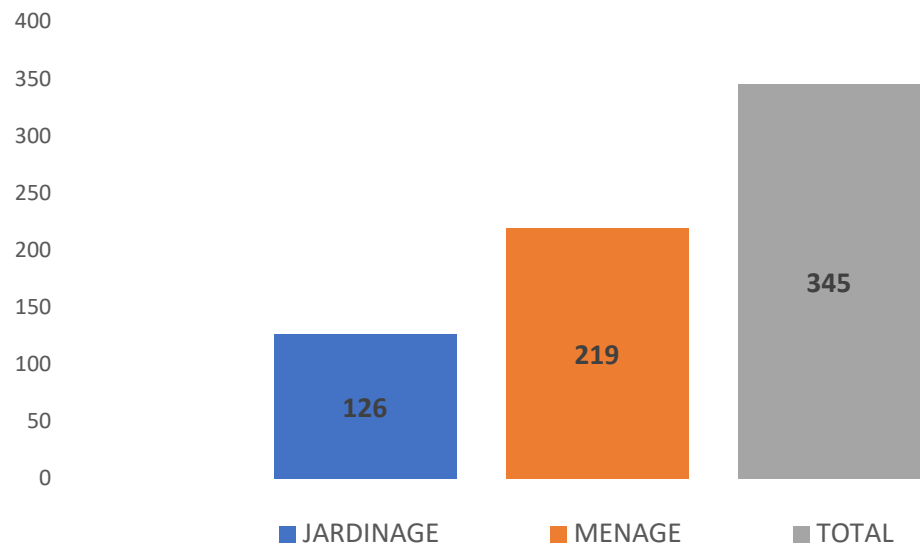
18 818 heures ont été effectuées sur l'année 2020.

3 214 heures de jardinage et 15 604 heures de ménage.



126 clients ont utilisé les services de jardinage et 219 clients ont fait appel à nous pour des prestations de ménage. L'association comptabilise donc 345 clients sur l'année 2020.

## REPARTITION DES CLIENTS SUR 2020



## **IV – Les moyens humains de l’association**

L’association compte 8 salariées chargées de l’administratif soit 3.55 équivalent temps plein.

<i><b>Nom - Prénom</b></i>	<i><b>Poste</b></i>	<i><b>Equivalent temps plein</b></i>
PASTOR Léa	Directrice	0.5
ARRIGO Valérie	Comptable	0.5
RABI Yamina	Responsable de secteur	0.5
BARRIL Sylvie	Assistante Technique	0.5
SETZE Maryline	Assistante Technique	0.4
ALAMELE Melody	Secrétaire	0.23
ROYNETTE Manon	Jardinière chef	0.6
LEGROS Mylène	Aide comptable	0.23



## **V – Mouvement du personnel intervenant en 2020**

Durant l'année 2020, vingt-cinq personnes ont été salariées de l'association.

Trois jardiniers et vingt-deux aide à domicile.

Une salariée est partie à la retraite sur l'année écoulée.

Une salariée a démissionné pour cause de déménagement

Une embauche a été effectuée en CDI

## **VI – Les formations proposées aux intervenants à domicile**

Au de la pandémie aucune formation n'a pu être dispensée aux salariés. En effet toutes les formations inscrites au plan de développement des compétences n'étaient réalisables qu'en présentiel.

Ces actions seront reconduites sur l'année 2021.

## **V – Projets 2021**

Une réflexion va être amorcée sur la modernisation informatique de l'association. En effet, pour l'instant la gestion des prestations se fait avec des fiches horaires papier. Le but serait d'amorcer un changement vers de la télégestion.

Des logiciels de gestion plus performant et récent que celui utilisé actuellement sont disponibles sur le marché. Une mutation informatique est donc envisagée afin de fluidifier et faciliter la gestion des intervenants.